

Communiqué de presse

prio.swiss: La nouvelle association de branche des assureurs-maladie est opérationnelle

prio.swiss représente d'une seule voix les intérêts des assurés dans l'assurance obligatoire des soins (AOS) et est responsable des négociations et de l'entretien des structures tarifaires.

Berne, 6 janvier 2025

Une nouvelle ère s'ouvre dans le domaine de l'assurance-maladie : l'association de branche prio.swiss a commencé ses activités ce lundi et est désormais pleinement opérationnelle. prio.swiss réunit déjà dix assureurs-maladie qui représentent environ 90 pour cent des assurés dans l'assurance de base. Et les adhésions d'autres membres ont déjà été annoncées. Grâce à cette large alliance, l'association défend d'une seule voix les intérêts des assurés et des payeurs de primes de l'assurance obligatoire des soins et rassemble ainsi les forces de la branche. L'association s'engagera pour une qualité élevée du système de santé suisse et pour que son financement soit assuré de manière durable. prio.swiss est également responsable, du côté des assureurs, des négociations et du maintien des structures tarifaires.

prio.swiss, la nouvelle association de branche des assureurs-maladie suisses, entend relever les défis politiques, économiques et sociaux liés à l'organisation et à l'amélioration du système de santé. prio.swiss réunit déjà 10 membres, qui représentent environ 90 pour cent des assurés de base en Suisse. La RVK et d'autres assureurs-maladie ont fait part de leur intention d'adhérer également à la nouvelle association. Selon toute vraisemblance, prio.swiss représentera pratiquement 100 pour cent des assurés.

Grâce à cette large alliance, prio.swiss peut défendre d'une seule voix les intérêts des assurés et des payeurs de primes dans l'assurance obligatoire des soins (AOS) et donner à leurs revendications le poids qu'elles méritent.

prio.swiss recherchera le dialogue et la collaboration avec tous les acteurs du système de santé afin de trouver ensemble les meilleures solutions possibles pour un système de santé de qualité et durablement finançable. L'association collaborera également de manière étroite et constructive avec les autorités fédérales et les cantons.

Felix Gutzwiller et Saskia Schenker à la barre de prio.swiss

prio.swiss accomplira ses tâches grâce à la collaboration active de ses membres et au soutien de son secrétariat, qui compte une trentaine de collaborateurs. Felix Gutzwiller assume la présidence de prio.swiss pendant la phase de lancement. Il souligne : « Nous avons réussi à mettre sur pied la nouvelle association de branche des assureurs-maladie en un temps record. Je remercie nos membres ainsi que nos collaborateurs qui ont travaillé dur pour que cela soit possible ». Saskia Schenker prendra ses fonctions de directrice de prio.swiss au printemps 2025, après avoir terminé son travail de directrice de l'Union patronale de la région de Bâle.

Felix Gutzwiller et Saskia Schenker, grâce à leur connaissance approfondie du système de santé, conduiront le déploiement des activités de prio.swiss et seront soutenus par les autres membres de la direction : Christoph Kilchenmann, directeur adjoint et responsable des structures et des tarifs officiels, Marco Romano, directeur adjoint et responsable de la politique de la santé et des affaires publiques, et Adrien Kay, responsable de la communication. Le poste d'un quatrième membre de la direction pour le domaine « Standardisation, qualité & HTA » n'a pas encore été pourvu.

Regroupement des forces des anciennes associations

prio.swiss regroupe les forces des deux associations de branche précédentes, curafutura et santésuisse, et reprend toutes leurs activités de représentation des intérêts politiques et économiques des assurés et des payeurs de primes. prio.swiss est en outre responsable, du côté des assureurs, de la négociation, du maintien et du développement des structures tarifaires de l'AOS. Des représentants de prio.swiss siégeront en outre dans les organes stratégiques et opérationnels des organisations tarifaires nationales.

Les collaborateurs de prio.swiss viennent des deux associations de branche précédentes et apportent ainsi la grande expérience qu'ils ont pu y acquérir. santésuisse continuera à l'avenir d'être active en tant qu'entreprise de services pour la branche de l'assurance-maladie, en mettant l'accent sur la formation. L'association curafutura n'existe plus sous son ancienne forme, car sa structure juridique a été reprise comme véhicule pour prio.swiss.

prio.swiss marque le début d'une nouvelle ère pour une représentation, basée sur le partenariat, des intérêts des assurés et des payeurs de primes dans l'assurance obligatoire des soins.

Contact pour les médias

Adrien Kay, responsable de la communication prio.swiss, adrien.kay@prio.swiss, 079 154 63 00

Informations complémentaires

www.prio.swiss/fr